

Récapitulatif de mon abonnement

(Exemplaire à conserver par l'Amapien)



Contrat d'engagement

Saison 2026/2027

Grand Panier 700 €		Petit panier 375 €	
classique	« petit mangeur de pommes » (voir 2 ^{ème} page du contrat)	classique	« petit mangeur de pommes » (voir 2 ^{ème} page du contrat)
Paiement en 1 fois à la signature Paiement en 4 fois à la signature puis le 2 des mois d'août, nov. 2026 et fév. 2027 Paiement en 10 fois de mai 2026 à février 2027			
chèque		Virement	
Modalités de paiement <i>Chèques établis à l'ordre de « SCEA La Fruitière »</i> <i>Ou virement le 2 de chaque mois sur le compte CCM Héringue et environs:</i> IBAN FR76 1027 8030 5400 0173 2864 881 / BIC : CMCIFR2A Indiquer sur le virement nom, prénom et lieu de distribution			
Agrumes (en option en plus du contrat fruits) L'association Pom d'Api propose un contrat entre une coopérative corse et les amapiens (dans le même esprit que les contrats AMAP) Cette coopérative propose 5 livraisons de 80 cagettes de 10 kilos d'agrumes bio de novembre à avril. Il est possible d'avoir soit 10 kilos soit 5 kilos. Se renseigner auprès de Frédérique pour connaître les modalités, tarifs et disponibilités			



POM D'API POM D'AMAP



Être en AMAP,
c'est vouloir soutenir et défendre une agriculture locale plus proche des concitoyens et donc logiquement des consommateurs.
C'est PARTAGER avec SON PRODUCTEUR, ses bonheurs et ses joies mais aussi ses tourments ou tracas vécus sur son exploitation.
C'est devenir un acteur responsable et ne plus être un simple spectateur attentiste d'un monde en perpétuel mouvement.
Un lien particulier se crée entre le consommateur et le paysan qui le nourrit.

Coordonnées des producteurs

Frédérique et Frédéric SCHWAB
SCEA La Fruitière
Route de Saalmatten - 68640 Muespach
@fruitiere.schwab@orange.fr

Contacts AMAP

Denise CAFIERI ☎06 48 27 91 52
Frédérique SCHWAB ☎06 10 39 38 60
@pomdapipomdamap@gmail.com

En souscrivant à un contrat auprès d'un producteur j'adhère aussi aux valeurs des Amap et de l'association RHENAMAP.

Cotisation annuelle de 15€ par année civile à régler auprès d'un bénévole présent sur mon lieu de distribution ou sur Helloasso

<https://www.helloasso.com/associations/rhenamap/adhesions/cotisation-annuelle>



Fait le : 30 avril 2026

Le producteur:

Lieux et horaires distributions

ALTKIRCH	Le jeudi de	18h à 19h00
HUNINGUE	Le mercredi de	17h30 à 19h00
LANDSER	Le jeudi de	17h00 à 18h00
MUESPACH	Le vendredi de	17h00 à 18h00
MULHOUSE	Le jeudi de	18h45 à 19h45
RIEDISHEIM	Le mardi de	18h30 à 19h30
RIXHEIM	Le mardi de	18h00 à 18h45

Engagements réciproques Producteurs - Amapiens

- Adhérer et respecter **la charte des AMAP** (consultable sur le site), notamment, les 10 principes de l'agriculture paysanne, venir chercher mon panier à chaque distribution, partager les risques liés à la production, distribuer les produits de ma ferme ...
- Être transparent sur l'origine des produits si **exceptionnellement** d'autres produits sont ajoutés pour compléter l'offre du panier
- Participer à la vie de l'association RHENAMAP
- Respecter la durée de contrats
- Découvrir plus largement le champs de l'économie sociale et solidaire

Conformément à la réglementation qui régit la protection des données personnelles, et sans mention contraire de ma part, j'autorise l'utilisation de mes données personnelles :

- Pour être contacté par le producteur
- Pour être contacté par RHENAMAP

Distribution tous les 15 jours en semaine impaire

Informations sur le début et la fin de la saison communiquées par le producteur

Contenu du panier

Fruits de saison

La composition des paniers est déterminée en fonction de la récolte

Tarifs forfaitaires (inchangés en 2026)

Grand panier : 700 € / petit panier : 375 €

Types de panier

Classique :

panier normal avec pommes tout le long de l'hiver

« petit mangeur de pommes » :

- Jusque fin décembre : panier normal

- De janvier à avril : 1 panier de pommes la première quinzaine et 1 panier de produits transformés la deuxième quinzaine



Nous récupérons barquettes propres, bouteilles et bocaux rincés, filets non troués

Mes coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel (en majuscules) : _____
_____ @ _____

Mon lieu de distribution : _____

Mon choix

Grand panier 700 €

Petit panier : 375 €

Classique

Petit mangeur
de pommes

Classique

Petit mangeur
de pommes

Paiement en 1 fois à la signature

Paiement en 4 fois à la signature puis le 2 des mois d'août, nov.
2026 et fév. 2027

Paiement en 10 fois de mai 2026 à février 2027

Chèque

virement

J'ai réglé ma cotisation à l'association Rhénamap
(année civile en cours)

(Voir en page 1 pour le règlement ou sur le site internet de Rhénamap)

Conformément à la réglementation qui régit la protection des données personnelles, et sans mention contraire de ma part, j'autorise l'utilisation de mes données personnelles mentionnées ci-dessus :

- Pour être contacté par La Fruitière
- Pour être contacté par RHENAMAP

Modalités de paiement

Chèques établis à l'ordre de « SCEA La Fruitière

Ou Virement bancaire établi sur le compte de SCEA La Fruitière

IBAN : FR76 1027 8030 5400 0173 2864 881 / BIC : CMCIFR2A

Domiciliation : CCM Hésingue et environs

Nous vous demandons de bien vouloir indiquer nom, prénom et lieu de distribution dans l'intitulé du document

Fait à : _____

Le : ____/____/____

L'Amapien